

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin janvier 2016

LA REUNION

	décembre 2015	janvier 2016	Cumul de janvier à janvier		année 2015
			2016	2015	
Dossiers déposés	82	83	83	61	1 187
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	69	99	99	90	1 041
- Dossiers recevables	59	89	89	83	954
- Dossiers irrecevables (A)	11	10	10	6	98
Décisions d'orientation des Commissions	59	96	96	82	960
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	18	27	27	27	335
- vers une procédure de réaménagement des dettes	41	69	69	55	625
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	87	141	141	139	1 270
Mesures de rétablissement personnel (B)	30	30	30	31	334
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	30	30	30	31	334
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	0
Mesures de réaménagement des dettes (C)	35	76	76	82	607
- Plans conventionnels conclus	10	16	16	13	155
* dont plans conclus consistant en un moratoire	3	5	5	4	44
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	25	60	60	69	452
* dont mesures imposées ou recommandées immédiates	19	30	30	41	297
* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité	13	24	24	29	233
Dossiers clôturés toutes phases (D)	11	25	25	19	221
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	0	0	0	1	10
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	0	0	0	1
- recommandations homologuées par les juges	64	32	32	23	476

En janvier 2016, la commission a été saisie de 83 situations de surendettement et en a traité 141 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a progressé de 36,1 % entre janvier 2016 et janvier 2015 (83 dossiers contre 61 dossiers).